



Liaisons

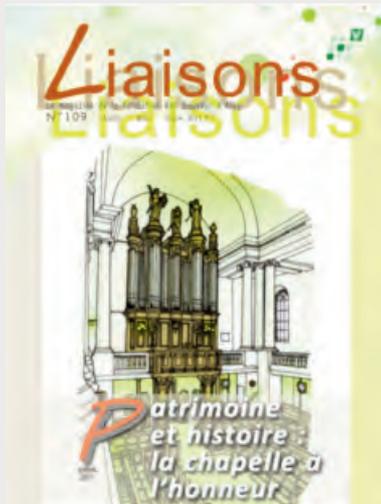
Le magazine de la Fondation Bon Sauveur d'Alby

N° 109 : Avril - Mai - Juin 2017



P

*atrimoine
et histoire :
la chapelle à
l'honneur*



Magazine trimestriel de la Fondation

Bon Sauveur d'Alby

1, rue de Lavazière
81025 Albi Cedex 9
<http://www.bonsauveuralby.fr>
Tél : 05.63.48.48.48

Responsable de la publication

Gilbert Hangard,
Directeur des Etablissements

Rédaction - Conception

Marie-Line Marchant
Chargée de communication /
culture
05.63.48.48.65

Comité de rédaction

Marie-Cécile Bec
Elizabeth Bujaud
Michèle Garçon-Delrieu
Claire Enjalran
Claire Escande
Jean-Marie Jankowiak
Laurent Krajka
Olivier Marchais
Marie-Line Marchant

Site Internet :

<http://www.bonsauveuralby.fr>

Impression

Service reprographie de la
Fondation Bon Sauveur d'Alby
Tirage : 600 exemplaires



Actualités

Le point sur le Projet d'Etablissement
Le projet de réhabilitation de Ste-Claire
l'Assemblée Générale du directeur
pages 4 à 5



Travaux et projets

Point sur les travaux en cours
page 10

Retro photos

pages 11 et 14



Qualité

Suivi des dossiers
page 15



Projet de soins

Commission des soins, CATTP Le Ranch

Zoom métier

Agent de Service Hospitalier
pages 18 et 19



Vie des associations

Evénement

SISM 2017, conférence sur la
contention et l'isolement
pages 22 et 23



Services à la loupe

MAS, CSDA, EAID
Droits des patients, hôpital
numérique, communication
pages 6 à 9



Histoire

La chapelle et ses deux
orgues
pages 12 et 13



Ressources humaines

Groupe de travail ASH,
conférence retraite, accueil
nouveaux salariés, formation
pages 16 et 17



Culture - animations

Expos, concerts, prix Folire, fête
de la musique, musée Pailhas,
aumônerie
pages 20 et 21



Agenda

Les dates à retenir pour
les prochains mois
page 24

Le mot du Directeur des Etablissements



M

esdames, messieurs,
chers collègues et amis,

Nous nous situons dans une période de grande mouvance, avec des évolutions importantes à mener à l'hôpital dans les années à venir, dans un contexte d'écriture de notre futur Projet d'Établissement 2017-2021. Nous devons tenir compte de la rigueur budgétaire demandée par nos tutelles, tout en continuant à placer les usagers dans le cœur de notre action.

A ce jour, 7 projets sont en cours ou en voie d'être réalisés : construire progressivement une organisation sectorielle de la psychiatrie générale adulte, repenser le maillage territorial adulte et enfant, repenser l'offre d'hospitalisation en addictologie, réorganiser les structures fermées et créer une Unité de Soins Intensifs Psychiatriques (USIP), réorganiser le Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet dans le cadre du transfert des urgences au Centre Hospitalier Général d'Albi, prendre en charge les patients présentant un trouble du spectre autistique, structurer la filière réhabilitation.

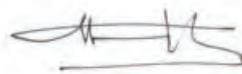
Ces grandes orientations sont la base du Projet d'Établissement 2017-2021 qui a été présenté à la Commission Stratégie du Conseil d'Administration du 27 juin. Elles ont également été envoyées à l'Agence Régionale de Santé et les travaux vont se poursuivre à des rythmes différents, nous travaillons dur pour les mener à bien et l'été sera consacré à l'écriture du projet. Dans cette période de grand changement, nous privilégions le dialogue social avec les partenaires sociaux.

Comme vous allez le découvrir au fil des pages, l'actualité de la Fondation est toujours très riche et de nombreuses activités nous animent, qu'elles soient petites ou grandes. Toutes ont leur importance et elles constituent pierre après pierre la nature même de notre grande institution, en privilégiant l'innovation, le professionnalisme et le travail collectif, qui sont les piliers de la Fondation.

En cette période estivale propice à la détente et à la décompression, je vous souhaite de bien profiter de vos vacances.

Bonne lecture de ce 109e numéro de Liaisons, qui est votre magazine d'informations et je rappelle que vous êtes les bienvenus au comité de rédaction.

Très cordialement,
Gilbert Hangard





Projet d'Établissement 2017-2021 du CHSPJ Écriture du projet cet été



Le comité de pilotage Projet d'Établissement du 11 mai

Le volet médical du Projet d'Établissement 2017-2021 a été validé par la CME le 10 mai 2017. Le comité de pilotage du 11 mai 2017 a entériné les grandes orientations qui ont été ensuite communiquées à l'ARS. Le Projet d'Établissement 2017-2021 a également été présenté à la Commission Stratégie du Conseil d'Administration, le 27 juin. Son écriture va pouvoir débuter sur la base du volet médical. Viendront s'y ajouter d'autres volets tels que le projet de soin, la gestion des ressources humaines, la qualité, la gestion des risques, les droits des patients, le managérial et la communication, le patrimoine, le système d'information hospitalière, la logistique, les finances et le contrôle de gestion. Vous serez bien sûr régulièrement informés de l'actualité de ce projet. ■

Conférence

Un nouveau projet de réhabilitation à la rentrée



M. Hangard
et Dr Arevalo Villacorta

Une présentation du projet de réhabilitation de l'unité Ste-Claire était programmée le jeudi 15 juin 2017 à l'auditorium du Bon Sauveur. Ce projet est un volet du Projet d'Établissement 2017-21.

Depuis septembre 2016, Dr Arevalo et son équipe travaillent sur la mise en place du projet de réhabilitation de l'unité Ste-Claire. Médecin psychiatre au Centre d'Accueil Permanent Spécialisé et à l'unité Ste-Claire, Dr Arevalo a récemment présenté ce nouveau projet aux salariés et aux partenaires.

Une équipe mobile sera opérationnelle dès la rentrée de septembre 2017 et elle aura pour mission d'évaluer et d'identifier les troubles psychiatriques d'un individu. L'objectif est d'éviter l'hospitalisation des personnes souffrant d'un handicap psychique, grâce aux soins et aux activités qui favoriseront progressivement leur autonomie. Petit à petit, les usagers deviendront «acteur

de leur propre vie». Ce nouveau service, qui s'installera dans les locaux actuels de l'unité Ste-Claire, disposera d'un service d'hospitalisation de 12 lits. En parallèle, un espace de transition accompagné de 4 lits sera créé au sein de l'unité d'hospitalisation. Il consistera en un espace d'apprentissage pour tenir un appartement et pouvoir y vivre.

Dr Arevalo Villacorta a souligné que ce projet ne pouvait voir le jour que grâce aux échanges entre la Fondation et les nombreuses institutions médico-sociales du nord du département, car ce n'est que «*main dans la main, dans un souci de partage, de réactivité et d'adaptation, que la bonne intégration du patient pourra se réaliser* ». La politique d'ouverture et de partenariat, impulsée par l'institution depuis plusieurs années, va ainsi se poursuivre. ■



Une présentation à l'auditorium pour les salariés et les partenaires



Assemblée Générale du Personnel

Un point sur l'actualité de la Fondation



Chaque année, en début d'été, M. Hangard, directeur de la Fondation, entouré de son équipe de direction, rencontre les salariés, afin d'échanger sur les dossiers d'actualité de l'institution.

Le directeur a présenté les grandes orientations du projet d'établissement 2017-2021 qui est en phase d'écriture et donnera les grandes orientations pour les années à venir. Il a rappelé que le Projet d'Établissement est établi pour une période de cinq ans. Il définit sur la base du projet médical les objectifs généraux de l'établissement. Il fera prendre un nouveau virage à l'hôpital en l'ancrant toujours plus sur son territoire de santé. Chaque membre de la direction a également pris la parole pour exposer un bilan dans son domaine : financier, économique, ressources humaines et soin. Ces présentations ont été suivies par de longs échanges avec les salariés présents à l'assemblée générale. ■



Un moment d'échange entre la direction et les salariés



De gauche à droite : Ghislain Frayssinet, Muriel Benard, Gilbert Hangard, Pascale Canet, Laurent Krajka

Fondation Bon Sauveur d'Alby

Les obligations réglementaires et statutaires



La Fondation Bon Sauveur D'Alby est une fondation reconnue d'utilité publique, elle est soumise à l'ordonnance du 23 juillet 2015 qui encadre sa gestion. Voici ses droits et devoirs.

1. La Fondation doit déclarer à la Préfecture : les changements dans la composition du Conseil d'Administration ou du bureau, les changements d'adresse du siège social (s'ils ne nécessitent pas une modification des statuts), les nouveaux établissements fondés, les acquisitions de biens immobiliers. Ces déclarations doivent être transmises dans les trois mois après les changements survenus.
2. La Fondation doit transmettre aux pouvoirs publics tous les ans les comptes annuels et un rapport : rapport moral et financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe, le rapport du commissaire aux comptes, l'état justifiant de l'emploi de s subventions sur fonds publics, divers documents d'ordre administratif. Cette transmission doit intervenir dans les six mois qui clôturent l'exercice.
3. La Fondation peut recevoir librement des dons et des legs, mais doit justifier leurs usages : les dons et legs sont acceptés librement par le Conseil d'Administration, ceux-ci doivent apparaître clairement dans les comptes annuels. Les pouvoirs publics s'assurent, à l'occasion du contrôle annuel des comptes, que l'usage de ces biens est conforme à l'objet statutaire de la Fondation.
4. La Fondation doit demander une autorisation préfectorale pour les opérations importantes de gestion de son patrimoine : la vente de terrains, la vente de biens mobiliers, l'acquisition de biens immobiliers, les baux de longue durée, les emprunts, l'aliénation de sommes d'argent. ■



Hopital numérique - Technologies de l'Information et de la Communication

Obtention des fonds pour le projet Hopital Numérique

Les systèmes d'information, véritable système nerveux d'un hôpital, doivent aujourd'hui être très performants pour assurer la qualité des prises en charge et pour garantir un parcours de soins adapté au patient. La Fondation a présenté sa candidature au projet Hôpital Numérique initié par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et elle a obtenu une subvention de 432 000 euros.

Lancé en 2012 par l'Agence Régionale de Santé, le programme Hôpital Numérique définit les contours d'une politique nationale à cinq ans (2012-2017) relative aux systèmes d'information hospitaliers. Les établissements de santé avaient la possibilité de déposer leur candidature avec des objectifs précis et les dossiers étaient ensuite étudiés par l'ARS, qui choisissait ou pas de les accompagner financièrement dans leur modernisation par les technologies de l'information et de la communication.

La Fondation a ainsi présenté sa candidature motivée au projet Hôpital Numérique, avec le volet «dossier patient informatisé et la prescription électronique alimentant le plan de soins». Effectivement, le partage d'informations ne peut se faire que sur la base

d'un dossier informatisé complet et cohérent, du dossier de soins à la prescription. Cet axe prévoit notamment l'accélération du déploiement du Dossier Médical Partagé (DMP).



Equipement en WIFI et en ordinateurs portables

L'ARS a validé le travail accompli par la Fondation et l'encourage à poursuivre dans ce sens : elle a accordé en mai dernier une subvention de 432 000 euros. Cette aide permettra de mettre en service l'informatisation du Dossier Médical Partagé et d'équiper les services de soins sanitaires en réseau WIFI et en ordinateurs portables. Ces nouveaux équipements participeront à la gestion des risques liés à la prise en charge médicamenteuse, afin de valider les prescriptions médicamenteuses au plus près du patient. ■

Equipement progressif des services de soins sanitaires en ordinateurs portables

Technologies de l'information et de la communication

Résultats du sondage sur Intranet



Communiquer, c'est se poser toujours la même question : «Quel support vais-je utiliser ? Via quel canal ? Pour quel public cible ?». Avec les nouvelles techniques et l'aire du numérique, les outils de communication ont beaucoup évolué ces dernières années. Ce qui rend l'information accessible beaucoup plus rapidement. Afin de réfléchir ensemble à ce que seront nos outils de communication de demain, un nouveau groupe de travail «communication» s'est créé en novembre 2016, ouvert à tous les salariés.

Avis recueillis de 270 salariés

Le site Intranet est tout particulièrement étudié, le but étant de le faire évoluer pour l'adapter au mieux aux besoins des utilisateurs. Un sondage diffusé en juin 2017 a permis de recueillir l'avis des salariés, 270 personnes ont répondu au questionnaire et les résultats sont disponibles sur Intranet, rubrique «actualités». Les résultats de ce sondage seront d'une aide très utile pour rédiger le cahier des charges de l'appel d'offres dès la rentrée de septembre. ■



Droits des patients

La personne de confiance

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades a instauré la possibilité de désigner une personne de confiance. La loi du 2 février 2016 est venue en préciser les contours et affirmer le rôle de témoin privilégié dans les procédures décisionnelles de fin de vie. Concrètement, le patient doit être informé de la possibilité de désigner une personne de confiance, qui peut l'assister dans son parcours de soins.

Le rôle de la personne de confiance est multiple. Elle peut notamment accompagner le patient dans ses démarches de santé, l'assister aux entretiens médicaux et, éventuellement, l'aider à prendre des décisions concernant sa santé et l'aider à consulter son dossier médical, sans toutefois y accéder directement. Si le patient est hors d'état d'exprimer sa volonté et qu'il faut envisager une limitation ou un arrêt de traitements ou la mise en œuvre d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès, la personne de confiance doit toujours être consultée et être informée des résultats des procédures collégiales. Dans le processus de décision, la personne de confiance constitue un relais précieux entre patients (majeurs) et soignants, en particulier en fin de vie. Le patient(e) peut en outre lui confier ses directives anticipées. En l'absence de directives anticipées, son témoignage prévaut alors sur tout autre (famille ou proche).

Comment désigner la personne de confiance ?

Seule une personne majeure peut désigner une personne de confiance, qui peut être une personne de l'entourage du patient et qui est d'accord pour assumer cette mission : un parent, un proche ou le médecin traitant.

Si le patient est sous tutelle, il ne peut pas désigner une personne de confiance qui est d'office le tuteur. En revanche, si la désignation est antérieure à la mesure de tutelle, le juge des tutelles peut, soit confirmer la mission de cette personne, soit révoquer sa désignation. Le majeur sous curatelle ou sous sauvegarde de justice peut, quant à lui, désigner sa personne de confiance. Ce qui importe, c'est que le choix soit réfléchi et que la personne désignée soit informée et d'accord.

Quelles sont les limites d'intervention de la personne de confiance ?

Elle s'exprime au nom du patient et non en son nom propre. La personne de confiance ne peut toutefois pas obtenir communication du dossier médical, à moins que le patient fasse une procuration expresse en ce sens. De plus, si le patient souhaite que certaines informations ne lui soient pas communiquées, elles demeureront confidentielles, quelles que soient les circonstances. En ce qui concerne les décisions de limitation ou d'arrêt des traitements en fin de vie, l'avis de la personne de confiance sera pris en compte par l'équipe médicale mais, en dernier lieu, c'est au médecin qu'il reviendra de prendre la décision concernant la santé du patient. Dans le cas très particulier où une recherche biomédicale est envisagée dans les conditions prévues par la loi, si le patient n'est pas en mesure de s'exprimer, l'autorisation de la personne de confiance sera en revanche requise. Dans tout les cas, la personne de confiance désignée doit être précisée dans le dossier médical. ■

Le bar thérapeutique «Le Bon Soir»

Un lieu social et culturel



Le bar thérapeutique «Le Bon Soir»

Situé au cœur du centre-ville d'Albi, le bar thérapeutique «Le Bon Soir» a été créé pour les patients. C'est un lieu culturel et social. Il permet aux patients de la Fondation de développer des liens sociaux, favorisés par des échanges et des rencontres. Il est ouvert à tous, propose tout d'abord de boire un verre ou de se restaurer dans un cadre convivial et agréable. L'équipe du «Bon Soir» y propose également des animations socio-culturelles (expositions, concerts, animations thématiques, informations sanitaires et sociales...) et une écoute chaleureuse. L'idée de ce bar thérapeutique est issue d'une réflexion sur l'isolement social. En quête de lien social, d'échanges, de conseils, d'activités ou tout simplement de bons moments à partager, les patients trouvent, dans ce lieu privilégié, un accueil et une véritable dynamique de réinsertion. De nombreuses associations proposent également soutien et échanges de savoirs.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 16h30 à 21h30, les samedis, dimanches et jours fériés : 15h à 21h30. ■



Maison d'Accueil Spécialisée Marie Alle

Accompagnement à la vie affective et intime

Vendredi 17 mars 2017 à Toulouse, le colloque du réseau Midi-Pyrénées du Groupe Polyhandicap France (GPF) a regroupé des Maison d'Accueil Spécialisées (MAS) et des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) de la région, sur le thème «Sensorialités et sexualités des personnes gravement handicapées». Les travaux relatant les pratiques professionnelles ont été restitués, en présence de Réjean Tremblay, directeur d'enseignement en éducation sexuelle à l'Université Paul Sabatier de Toulouse et d'une juriste.

Lors de cette journée riche en enseignements, la MAS Marie Alle a été mise à l'honneur. Mesdames Laetitia Krijnen, psychologue, Amélie Matha, éducatrice spécialisée et Nina Lesueur, infirmière, ont fait un zoom sur le groupe de parole «accompagnement à la vie affective et intime». Elles ont partagé leur expérience à travers un petit film intitulé «Enfin on en parle!». Ce film de 16 minutes, sous forme de petits entretiens, présente à la fois quelques résidents désireux de s'exprimer sur ce thème et des membres du personnel qui ont accepté de présenter leurs pratiques. C'est au prix d'un travail colossal que cette petite production de qualité a pu voir le jour. Un résident en particulier signifie clairement lors du premier interview combien le groupe de parole lui a permis de s'exprimer sur ce domaine qu'il pensait interdit : «Enfin on en parle!» a-t-il dit clairement.

Un groupe de travail existe depuis 2015

Soulignons que ce groupe de parole est né en 2015 d'un projet structuré, il s'appuie sur un règlement intérieur et sur l'ensemble des compétences de l'équipe pluridisciplinaire de la MAS : directrice, cadre de proximité, infirmiers, éducateurs, assistante sociale, aide-médico-psychologique, médecin somaticien et médecin psychiatre. Le travail de ce groupe s'effectue en comité de pilotage «Vie affective et sexuelle», qui accompagne les pratiques professionnelles et représente un espace d'évaluation de l'action. Il permet de maintenir sa cohérence et de faire les ajustements requis. Forte de tous ces échanges et réflexions, la MAS Marie Alle fait aujourd'hui évoluer le projet d'Accompagnement à la Vie Affective Intime (AVAI), vers un projet d'Accompagnement à la Vie Affective Intime et Sexuelle (AVAIS). En parallèle, une formation des membres du comité de pilotage est proposée en 2017, pour donner un cadre de référence aux professionnels en faveur de l'accompagnement des résidents dans ce domaine sensible. ■



Mmes KRIJNEN (psychologue), MATHA (Educatrice Spécialisée) et LESUEUR (Infirmière), ont fait part de leur expérience

L'Espace d'Accueil et d'Information sur les Dépendances

Arrivée du Dr Perreira au sein de l'équipe



L'équipe de l'EAID

Un nouveau médecin, Dr Jeanne Perreira, a rejoint l'Espace d'Accueil et d'Information sur les Dépendances (EAID) en septembre 2016, suite au départ à la retraite du Dr Condette. L'EAID est un établissement spécialisé du département du Tarn (Albi et Castres). Il a obtenu l'agrément CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement de Prévention en addictologie). Ses missions sont d'accueillir, informer, évaluer, soigner, orienter les usagers mineurs et majeurs ayant des conduites addictives (drogues, jeux...). Son équipe pluridisciplinaire propose une prise en charge médico-psycho-sociale. La structure s'adresse aussi aux familles et à l'entourage ainsi qu'aux professionnels. Elle participe à des actions d'information/sensibilisation et de formation auprès de publics jeunes et adultes. ■



Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs

Les jeunes du CSDA présents au raid de l'UNSS

Les 7, 8 et 9 juin, le 19e raid de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) du Tarn a eu lieu dans le magnifique écrin de Cordes-sur-Ciel. Ce raid est une épreuve de plusieurs jours cumulant des activités physiques avec un déplacement à VTT. 6 jeunes du CSDA y ont participé.

Cette épreuve réalisée sur trois jours est devenue une institution dans le département. Un événement qui mêle parfaitement dépassement sportif et découverte du patrimoine pour des centaines de collégiens et lycéens qui y participent. Le millésime 2017 a donc rassemblé 360 élèves encadrés par 140 personnes avec un bivouac au stade de Cordes, avec 75 équipes au total. Le règlement imposait des équipes de 6 pour les collèges et de 4 pour les lycées avec une mixité obligatoire.

17 épreuves sportives

Cette année les élèves ont parcouru plus de 60 km à VTT sur deux jours et cumulé plus de 17 épreuves en tout, dont 10 km de trail, 5 km de course à VTT, deux montées infernales de 110 mètres de dénivelé, 5 courses d'orientation dont une nocturne, une épreuve en canoë, une épreuve de run and bike, deux épreuves d'arcathlon et une poursuite dans la ville de Cordes. Il y avait de quoi sérieusement fatiguer nos participants, mais ils ont tenu bon malgré la canicule ! Le CSD A était représenté par Assia, Alyssa, Logan, Thomas, Aymen et Kanami. Les élèves avaient été sélectionnés suite aux différentes préparations au raid qui avaient eu lieu tout au long de l'année et chacun avait bataillé ferme pour se procurer le fameux passeport. Les critères de sélection étaient l'implication et l'assiduité sur les préparations. Endurance, résistance et esprit d'équipe étaient le mot pour arriver à terme de ce défi physique, d'où la nécessité de travailler ces qualités en amont. Nos élèves sont fiers d'être arrivés au bout de ces 3 journées d'épreuve.

Merci d'avoir permis aux élèves de vivre cette aventure, aux accompagnateurs du CSD A, à l'UNSS du Tarn, aux organisateurs et bénévoles pour leur écoute et leur disponibilité tout au long de ces trois jours. Les jeunes du CSDA sont revenus avec des souvenirs plein la tête. ■



Les six participants du CSDA

Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs

La journée institutionnelle du 31 mars



Le 31 mars dernier, s'est déroulée la journée institutionnelle du CSDA, qui permet de réunir l'ensemble des professionnels de l'établissement. Le matin, était présentée la nomenclature SERAFIN PH avec l'intervention de M. Yannick Boulet, ancien directeur d'établissements et ancien directeur d'associations. L'après-midi, une conférence intitulée «Nos ados, leurs amis, leurs amours, leurs emmerdes... Le périlleux passage de la sexualité infantile à la sexualité adulte» était animée par Thierry Guoguel d'Allondans, qui est formateur en travail social (IF CAAD - Schiltigheim), maître de conférences associé (E SPE Université de Strasbourg), docteur en sciences sociales, chercheur associé au laboratoire Dynamiques européennes (CNRS, université de Strasbourg), rédacteur en chef de la revue Cultures et Sociétés, Sciences de l'Homme. Ce fut une journée très enrichissante. ■

Pôle Infanto-Juvénile Travaux en cours

Les anciens locaux de l'IF SI sont actuellement en travaux, pour y accueillir fin 2017 l'unité du tout-petit et le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents d'Albi.

Il s'agit d'une réhabilitation complète avec une extension de 236 m². Les travaux s'effectuent sans aucun retard et le bâtiment est actuellement hors d'eau / hors d'air avec la pose récente des menuiseries. Les cloisons intérieures seront terminées durant l'été. Dès le mois de septembre, des visites guidées permettront aux équipes de soins de découvrir leurs futurs locaux et en décembre des visites pour l'ensemble du personnel seront organisées. ■



Les travaux de l'unité du tout-petit et le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents d'Albi sont en cours

Voirie

Parking pour le personnel

Le parking du personnel situé boulevard du Lude, à proximité des unités ouvertes, va être agrandi de 40 places de stationnement. Ce futur parking à plus grande capacité, permettra d'anticiper la venue des professionnels de l'unité du tout-petit et le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents d'Albi en fin d'année. Afin d'optimiser au mieux ces travaux, la terre récupérée lors du terrassement sera utilisée pour l'engazonnement à venir de la cour principale. Le gravier oté de la cour principale, servira quant à lui aux travaux de confection du parking. ■

Les travaux en bref



Pharmacie

La pharmacie a été équipée de nouveaux volets roulants. En plus de la climatisation existante, cette mesure permet une meilleure isolation pour la conservation des médicaments.

Autocom

La climatisation du réseau informatique Autocom a été remplacée. Celle-ci correspond mieux à ce type de matériel de plus en plus fragile.



Gérontopsychiatrie

Les travaux de la future salle de soins seront terminés fin juillet. Celle-ci sera déplacée et les soignants bénéficieront d'une vue directe sur les salles d'activités.

CSDA - Ste-Claire

Le plan climatisation se poursuit avec la mise en climatisation du self et de l'internat du CSDA durant l'été. Le service Ste-Claire sera également équipé.

CAPS

Un espace pour adolescents a été créé au Centre d'Accueil Permanent Spécialisé. Un ancien bureau a été réaménagé, afin de séparer les usagers adultes et adolescents.



Visite du collège Bon Sauveur au musée B. Pailhas, à la blanchisserie et à la cuisine



● 7 mars



● 7 mars

Départ de Richard Broussy à la retraite



● 16 mars

Réunion de l'UDASA



● 12 avril

Visite du musée B. Pailhas par un établissement médico-social



● 20 avril

Messe de Pâques à la chapelle



● 20 avril

La chapelle et son



e trimestre, la page dédiée à l'histoire du Bon Sauveur est consacrée à la chapelle et son septembre 2017. Durant ce week-end dédié au patrimoine, la chapelle sera ouverte au gr

La chapelle...

De style néo-classique, la chapelle est le premier édifice qui fut créé au cœur de l'enclos dès 1846. Elle est orientée vers l'est et mesure 40,50m de long sur 20,40m de large. Les ouvertures sont au nombre de 7, placées à 6 m de haut avec des embrasures de briques. Un clocher de 12 m, à base octogonale, supporte une colonnade circulaire se terminant par un bulbe, il surmonte la partie occidentale de la chapelle. La chapelle comprend une nef centrale et deux bas cotés surmontés de tribunes (comme la chapelle royale du château de Versailles qui lui a servi de modèle).

1/ La nef

Elle s'élève à 17 m 45, voutée en plein cintre sans arc intermédiaire.

2/ Les vitraux

Ils ont été placés en 1876 et représentent des scènes liturgiques.

A droite, Saint Michel terrassant le dragon.

A gauche, Saint Jean reposant sur le cœur de Jésus.

Au milieu, Jésus transfiguré parlant à Moïse et Elie.

3/ La statuaire

Sainte Cécile.

Saint François de Salles, sainte Jeanne de Chantal, les deux fondateurs de la Visitation dont l'esprit est très proche de celui du Bon Sauveur.

Saint Augustin, second patron de la communauté.

4/ Le maître autel

Le Père Jamet avait donné les sujets à un sculpteur en 1851.

L'autel-bloc est composé de 2 niveaux de panneaux sculptés en bas-relief, surmontés d'une arcade décorative soutenue par 4 colonnes.

Au premier niveau, est représentée à gauche, l'Eglise militante (mitre, tiare, couronne de la Vierge) ; à droite, l'Eglise souffrante (instruments de torture). De part et d'autre, des symboles figurent : l'espérance, la foi, la justice, la charité.

Au-dessous du panneau, 2 anges figurent l'Eglise souffrante (larme, martinet) et la mortification (lance, couronne d'épines). Encadrant ces scènes, 2 autres angelots symbolisent l'Eglise triomphante avec les trompettes du ciel.

Posé sur l'autel, le reliquaire prend place devant l'arcature soutenue par des colonnes au fût cannelé. ■



L'intérieur de la chapelle



architectural

on grand orgue

grand orgue. Ce thème a été choisi en lien avec la programmation des Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 and public et l'orgue sera joué à l'occasion d'un concert événement.

5/ La chaire (Saint Pierre et Saint Paul)

Elle est issue des ateliers de M. Lefrant, menuisier du Bon Sauveur de Caen et de M. Edouard Douin, sculpteur en 1854. Elle est en chêne du nord.

Dans les niches, 2 statues de Saint-Pierre et Saint-Paul (apôtres de la parole).

Le bas-relief représente Jésus dans le temple avec les docteurs. A droite, un groupe forme les quatre grands docteurs de l'Eglise latine : Saint-Jérôme, Saint-Augustin, Saint-Amboise, Saint-Grégoire.

A gauche, se trouvent Abraham, Moïse et David fixant un personnage d'où s'échappent des rayons lumineux se dirigeant vers chacun des personnages.

En dessous, 12 figurines ailées représentent les vertus angéliques telles la douceur, la simplicité, la patience, le silence...

Au dossier, se trouvent les détails de la parabole du semeur (Saint-Mathieu).

Sur le couvre voix, est représenté en façade Dieu Créateur séparant la Lumière des Ténèbres.

Sur le côté, les 4 évangélistes sont accompagnés de leurs attributs : l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle.

Le dôme élégant, sur lequel repose une statue assise du Sauveur grandeur nature, termine ce travail.

6/ Les stalles

Elles font parties de ce mobilier raffiné avec leurs pommeaux aux têtes rêveuses, qui lui confèrent des expressions très touchantes.

Le grand orgue...

L'orgue fut acheté en 1855 par le Père Jamet à la maison Docroquet, qui l'avait prêté provisoirement à l'Eglise Saint-Eustache de Paris, en raison de la destruction de son orgue de chœur par un incendie en 1844. Il fut envoyé à Caen afin que les ouvriers de la maison mère se chargent de l'habiller, c'est-à-dire placer un buffet et un couronnement.

Il fut expédié par deux navires, l'un partant du Havre, l'autre de Cherbourg et installé à Albi le 22 juin 1855. Le buffet est en bois de chêne de Normandie. Il comprend vingt jeux complets. Sur le plan du Père Jamet, ce buffet imposant est orné sur le devant de trois lampes et de deux mascarons ou énormes têtes en saillies posées sur de larges volutes. Comme couronnement, deux urnes encadrent les figures de Sainte Cécile, d'un ange musicien et de l'ange David. ■



Le grand orgue de la chapelle



L e marché hebdomadaire du Ranch



● 18 mai

P ortes ouvertes au CATTP Le Ranch



● 18 mai

P ot des nouveaux internes



● 22 mai

L 'équipe de l'aumônerie



● 31 mai

V isite de Philippe Folliot, député du Tarn, à la Maison d'Accueil Spécialisée



● 12 juin

C oncert de la chorale «Choeur Bel Canto de Rybnik» à la chapelle



● 15 juin



Journée mondiale sur l'hygiène des mains

Un soin propre est un soin plus sûr



Le programme "Un soin propre est un soin plus sûr" travaille en partenariat avec la communauté mondiale de la santé et d'autres acteurs pour s'assurer que la question de l'hygiène des mains est bien fondamentale pour la santé dans tous les pays. La Fondation a décliné cette initiative dans ses services de soins.

La journée mondiale de l'hygiène des mains a lieu le 5 mai 2017. Plusieurs actions ont eu lieu dans l'institution et organisées par le service qualité. Lors du déjeuner des patients dans les services de soins, mais aussi au self du personnel, un set de table ludique était à disposition de chacun. Un quizz sur le thème «hygiène des mains» était remis à l'ensemble des professionnels. L'hygiène des mains est à la base de la sécurité du patient et permet de réduire les infections liées aux soins de santé. ■



Suivi certification V2014 : obligation d'amélioration



La traçabilité de la douleur

En janvier 2016, l'ensemble de l'établissement prenait connaissance de l'obligation d'amélioration demandée par la Haute Autorité de Santé (HAS). Quels sont les résultats du CHSPJ depuis le début de l'année 2017 ?

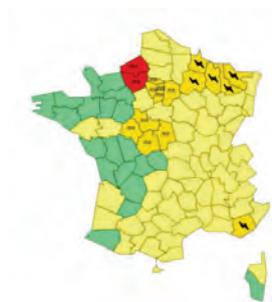


Les résultats du CHSPJ depuis début 2017

Ces indicateurs suivent le nombre de patients pris en charge par service d'hospitalisation complète. Et ce n'est pas fini ! L'implication de tous, le travail en cours des référents douleur sur la prise en charge non médicamenteuse, mettent en exergue les qualités dynamiques de l'ensemble des acteurs impliqués dans ces travaux. Lors du dernier Comité de Lutte contre la Douleur (CLD), l'utilisation et l'harmonisation de l'utilisation d'une nouvelle échelle d'évaluation de la douleur pour patient ou résident déficient intellectuelle a été validée après la présentation du retour d'expérience de la MAS. L'ensemble des membres présents du secteur sanitaire ont vu tout l'intérêt de ce travail et souhaitent l'étendre aux services prenant en charge des patients déficients intellectuels. L'ensemble de notre dynamique, de nos résultats et modes de calcul seront mis à disposition dans le prochain compte qualité. ■

Plan National Canicule

4 niveaux d'alerte



Météo France, l'Institut de veille sanitaire, en lien avec la Direction générale de la santé (DGS), veillent et alertent quotidiennement sur les risques de survenue de fortes chaleurs. Il existe 4 niveaux :

Le niveau 1 - veille saisonnière qui correspond à une couleur verte sur la carte de vigilance et une situation normale.

Le niveau 2 - avertissement chaleur est une phase de veille renforcée permettant aux différents services de se préparer à une montée en charge.

Niveau 3 - alerte canicule qui nécessite des actions de prévention et de gestion par les services publics et les acteurs territoriaux (Préfecture, Agence Régionale de Santé).

Le niveau 4 - mobilisation maximale qui correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable. Cette situation nécessite la mise en œuvre de mesures exceptionnelles. La carte de vigilance par département est actualisée deux fois par jour à 6h et à 16h. ■



Intégration

Accueil des nouveaux salariés

Les deux dernières réunions d'accueil des nouveaux salariés étaient programmées le mardi 29 mars 2017 et le mardi 20 juin 2017 matin à la salle St-Yves 1. Les personnes nouvellement embauchées à la Fondation lors des derniers mois étaient accueillies par l'équipe de direction. Au cours de cette matinée riche en informations, elles ont eu l'occasion de visiter un service logistique (blanchisserie) et un service de soins (les thérapies médiatisées). Les nouveaux embauchés ont également reçu des informations de la part des professionnels du service qualité, droits des patients, de l'équipe de l'aumônerie, de la sécurité, de l'informatique, du Comité d'Entreprise et de la mutuelle. Une demi-journée d'intégration indispensable et bien appréciée par les nouveaux arrivants. ■



Visite d'un service logistique (la blanchisserie)



Accueil par le directeur

Information

Pour mieux envisager sa retraite

A quel âge vais-je partir à la retraite ? Quelles sont les conditions à réunir ? Quel est le mode de calcul de mon indemnité ? Afin de donner des réponses à toutes ces questions que se posent de nombreux actifs, les salariés de la Fondation étaient conviés le 28 mars à une réunion d'information sur les retraites, présentée par A G2R La Mondiale à l'auditorium et proposée par le service ressources humaines de la Fondation Bon Sauveur d'Alby. Cette présentation était animée par Mme Virginie Bibal de l'A G2R La Mondiale et elle concernait plus particulièrement les salariés de 45 ans et plus.

L'auditorium a affiché complet ce jour là et les questions ont fusé, preuve que la programmation d'une telle réunion était vraiment intéressante. ■

Réunion à l'auditorium sur les retraites complémentaires





Agent de Service Hospitalier (ASH)

Un nouveau groupe de travail ASH



Les Agents de Services Hospitaliers sont chargés de l'indispensable hygiène dans les services

Suite au CHSCT du 21 mars 2017, aux indicateurs RH et aux rencontres de la Direction et des Agents de Services Hospitaliers (ASH), il a été décidé de mettre en œuvre un groupe de travail sur le métier d'agent de service hospitalier.

Ce groupe de travail pluridisciplinaire s'est constitué en avril 2017, tout professionnel intéressé étant invité à déposer sa candidature à la Direction des Ressources Humaines.

Afin d'accompagner la réflexion de ce groupe de travail et d'amener un éclairage professionnel différent, Dany Carcenac, stagiaire Master2 de Psychologie de l'Accompagnement Professionnel, a rencontré les salariés ASH qui le souhaitaient, pour faire un point sur les conditions de leur exercice professionnel (fiches de postes, travail prescrit / travail réel, relations interpersonnelles au sein de l'équipe ASH et liens avec les équipes para-médicales, points de satisfaction et d'insatisfaction). Ces rencontres individuelles, confidentielles et anonymes étaient précédées d'une réunion d'équipe. Les services concernés étaient

la psycho-gériatrie, la géronto-psychiatrie, le CAPS, St-Bernard, St-Jean, Ste-Anne, Ste-Claire, l'UJAAD, l'UCB, l'UJD, l'USBP, l'UMD, l'Addictologie et le PIJ.

Une première réunion du groupe de travail a eu lieu le 15 mai 2017. Il est constitué de cinq ASH, d'un cadre de pôle, d'un cadre de proximité, de l'infirmier hygiéniste, d'une infirmière, de la DRH, de la responsable formation, du service santé au travail et de 2 membres du CHSCT. Durant cette réunion, il a été décidé de travailler sur la fiche de poste des ASH au sein du Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet, de définir les besoins en formation (hygiène, gestion de la violence, etc...) et de réfléchir à l'organisation du travail des ASH et l'intérêt de créer une gestion commune de tous les ASH avec un référent. Une deuxième réunion a eu lieu le 12 juin 2017. Ce groupe de travail a pour but de définir les grandes missions des ASH dans le futur en lien avec le projet d'établissement. La rubrique « Fiche métier » de ce numéro de Liaisons est d'ailleurs consacré au métier d'ASH (page 19). ■

Formation

Accompagnement de vos projets de formation

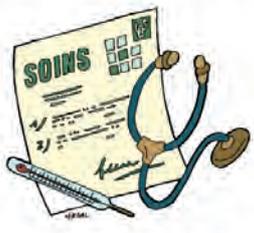
Dans le cadre de vos projets de formation, vous sont proposées deux réunions collectives animées par UNIFAF. Ces ateliers interactifs auront pour objectif de vous présenter deux dispositifs de formation : le Compte Personnel de Formation et le Congé individuel de Formation.

- Le mardi 7 novembre 2017 de 14 h 30 à 16 h 30 : Le Compte Personnel de Formation
- Le mardi 14 novembre 2017 de 14 à 16 h : Le Congé Individuel de Formation

De plus, si vous le souhaitez, un conseiller d'UNIFAF se met à votre disposition le mardi 14 novembre 2017 de 10h à 13h pour des entretiens individuels (20 min), afin de vous aider dans vos projets de formation. Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire dans les plus brefs délais auprès du service formation (4871). ■

Nouveauté sur le Compte Personnel de Formation : depuis le 15 mars 2017, vous pouvez demander de passer le permis de conduire grâce à votre CPF. Dans ce cadre, une prise en charge financière est prévue. Le service formation se tient à votre disposition pour tous renseignements (4871).





Thérapies médiatisées

Une cinquième participation au carnaval d'Albi sur le thème de l'automobile

Carnaval d'Albi, 63e édition ! Ce sera aussi la sixième année que la Fondation participe au carnaval d'Albi. Infirmiers et patients ont commencé à travailler sur le char du Bon Sauveur version 2018, qui défilera deux fois en février 2018 devant des milliers de personnes. Le thème étant l'automobile, le service des thérapies médiatisées a choisi de représenter la célèbre voiture de Gaston Lagaffe en carton pâte. Pour se faire, une voiture miniature a été exécutée afin de servir de modèle à sa future grande soeur, qui verra le jour les prochains mois, grâce au labeur des infirmiers des thérapies médiatisées et des patients qui fréquentent le service. Cette future réalisation, que nous imaginons époustouflante, sera accompagnée du chat et de la mouette rieuse, éternels amis du célèbre personnage de BD. Une banderole sera également fabriquée les prochains mois, afin de décorer le camion qui servira de support aux modules. Des masques sont en cours de réalisation et seront portés par les patients aux deux défilés. Bien entendu, nous reviendrons en images sur l'avancée des modules du char, qui devront être terminés en début d'année 2018. ■



Maquette de la voiture de Gaston Lagaffe qui a servi...



... à fabriquer l'ossature en bois de la future voiture

CATTP Le Ranch

Une journée portes-ouvertes

Les patients et l'équipe éducative du Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel Le Ranch étaient heureux de faire découvrir les moyens mis en œuvre pour la réhabilitation et la réinsertion socio-professionnelle, à l'occasion d'une journée portes-ouvertes organisée le 18 mai 2017 de 9h30 à 16h30.

Partenaires et professionnels d'autres services de l'institution sont venus nombreux et ont pu apprécier à la fois le cadre et la qualité de l'offre de soin. Le matin, le marché hebdomadaire était proposé et chacun a pu compléter sa visite des lieux par l'achat de quelques bons produits du marché. A midi, des mises en bouches diverses et variées étaient offertes aux visiteurs. Cette journée fut un bon moment de convivialité et d'échanges... à renouveler ! ■



Portes ouvertes au Ranch, avec le traditionnel marché



Fiche métier

Le métier d'Agent de Service Hospitalier



Les Agents des Services Hospitaliers (ASH) sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux dans les hôpitaux et les structures médico-sociales. Ils participent aux tâches permettant d'assurer le confort des malades. Ils ne participent pas aux soins aux malades et aux personnes hospitalisées ou hébergées.

La principale fonction de l'Agent de Service Hospitalier concerne l'hygiène des locaux. Il a en charge le nettoyage des chambres des malades, des accès intérieurs et suivant le service dans lequel il opère, des salles d'opération ou des véhicules sanitaires. Il peut également être amené à faire les lits et changer les draps.

Il participe également à la distribution des repas aux patients et il effectue le débarrasage de la vaisselle en fin de repas. Selon les services, l'ASH travaille en collaboration avec l'aide-soignant ou l'infirmier.

L'ASH travaillant dans les services plus spécialisés comme la gériatrie ou la psychiatrie a aussi une mission de relation sociale importante. Il participe à la socialisation des patients : repas collectifs, relation avec les patients, accompagnement lors de sorties.

La fonction ne nécessite aucun diplôme. Il est simplement nécessaire de justifier d'une instruction «suffisante» qui correspond au certificat d'étude primaire.

L'Agent de Service Hospitalier peut accéder à la fonction d'Aide-Soignant après la préparation du Certificat d'aptitude aux fonctions d'Aide-Soignant.

Les compétences particulières du métier d'Agent de Service Hospitalier :

- Respect des règles d'hygiène très strict
- Discrétion (comme toutes les professions du domaine médical, il est tenu au secret professionnel)
- Capacité au travail d'équipe et acceptation des contrôles. ■

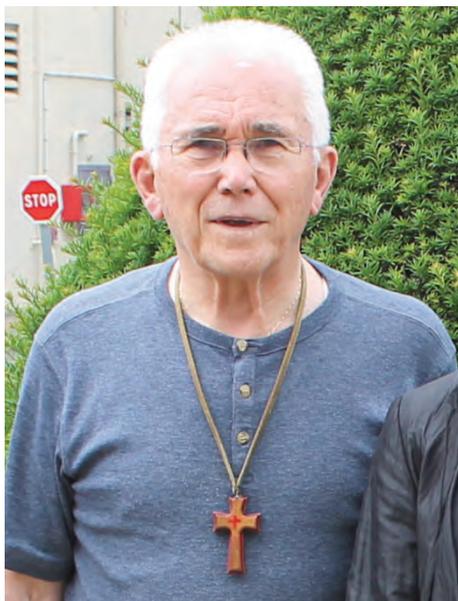




Aumônerie

60 ans de sacerdoce pour le Père Caminade

Une messe était célébrée le samedi 24 juin 2017 à la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, pour fêter l'anniversaire de l'ordination du Père Caminade. Bien sûr, toute l'équipe de l'aumônerie du Bon Sauveur était à ces cotés pour fêter l'événement.



Le Père Caminade oeuvre depuis 28 ans en tant que prêtre référent à la Fondation. L'équipe de l'aumônerie tient à le remercier chaleureusement pour sa disponibilité sans faille, sa qualité d'écoute et sa bienveillance envers chacun. Sa présence chaleureuse, son enthousiasme communicatif et son extrême dévouement témoignent d'une Foi profonde et rayonnante, d'une vie consacrée aux autres, d'un engagement total au service des plus éprouvés. «Un grand merci pour tout ce que vous nous avez apporté et pour tout ce qui nous reste à vivre ensemble au sein de l'institution», s'exclame l'équipe de l'aumônerie. ■

Le Père Caminade photographié dans la cour principale de la Fondation

Aumônerie

Fêtons Marie

L'aumônerie du Bon Sauveur a organisé sa traditionnelle célébration, à l'occasion de la fête de Marie comme chaque mois de mai. Ce temps de recueillement représente toujours un beau moment de retrouvailles entre les patients, les soignants et l'équipe de l'aumônerie.

Au programme, une messe était animée par le Père Caminade, suivi d'un goûter. De nombreux patients se sont réunis dans la salle voûtée du musée Benjamin Pailhas et ont participé avec ferveur à cette fête.



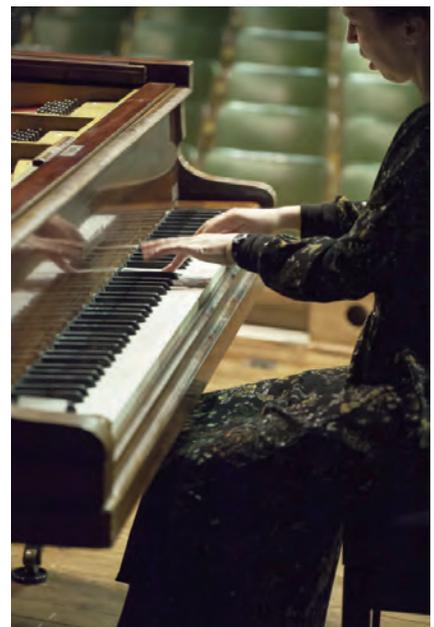
La fête de Marie organisée par l'aumônerie



Concerts de musique ancienne : fin de saison en images...



Concert du 26 mars à la chapelle



Récital de piano le 23 avril à l'auditorium



Concert du 14 mai à la chapelle



Fête de la musique

Parcours musical avec Violons

A l'occasion de la fête de la musique, les patients de plusieurs services de soin (psychogériatrie, St Jean, St Benard, Ste Anne, Ste Claire et l'UMD) ont vécu un beau moment musical le mercredi 21 juin 2017 après-midi.

Cette année, le parcours musical était animé par deux musiciens professionnels Marion Abeilhou, au violon alto et Julien Moquet au violon classique, tous deux issus d'une talentueuse formation musicale à cordes nommée le quatuor Astrada. Ce fut un beau moment musical très apprécié par les usagers. Merci à l'unité St-Bernard qui avait organisé une pause rafraîchissante bienvenue, par cette chaleur caniculaire. ■



7 services de soins étaient visités par les deux talentueux musiciens

Exposition

A la manière d'Arcimboldo

U ne exposition «A la manière d'Arcimboldo», réalisée par les patients de l'Hôpital de Jour d'Alban, était présentée dans le hall de l'administration jusqu'au 27 avril 2017. ■



Découverte de l'exposition dans le hall de l'administration

Prix Folire 2017 : lectures en cours

L a Fondation Bon Sauveur d'Alby participe pour la seconde fois au prix Folire, qui est un prix littéraire permettant aux personnes souffrant de troubles psychiques de couronner la qualité littéraire d'un jeune auteur Francophone. Cette initiative offre la possibilité à un groupe de patients «lecteurs» volontaires de lire les trois ouvrages sélectionnés cette année et de choisir leur ouvrage préféré. Le 21 avril, les patients du Bon Sauveur participants ont reçu leur premier livre à lire et ils ont commencé leurs lectures avec beaucoup d'intérêt. ■



Distribution des livres

L'école Bon Sauveur découvre trois services de la Fondation

D es élèves de CM1 de l'école du Bon Sauveur sont venus en mars découvrir plusieurs services de la Fondation Bon Sauveur : la blanchisserie, la cuisine centrale et le musée Benjamin Pailhas. ■





Nouvelle association de sport adapté «Sport qui peut»

En septembre 2015, après avoir participé à une journée découverte multi-sports organisée par le Comité Départemental de Sport Adapté du Tarn (CDSA 81), les patients ont fait la demande de créer d'une association sportive.

Professionnels et patients du secteur III de la Fondation se sont réunis et ont ainsi constitué le bureau de l'association (Déclaration en préfecture en date du 12/08/2016). Le nom « Sport qui peut » et le logo de l'association ont été choisis par l'ensemble des patients devenus adhérents. En septembre 2016, l'association s'affilie à la Fédération Française de Sport Adapté et bénéficie d'une licence collective de 15 places. Ainsi, lors de chaque sortie sportive, 15 adhérents peuvent profiter de l'activité. « Sport qui peut » mène alors ses actions en partenariat avec le CDSA 81.

L'association a pour projet de proposer à chaque individu une activité physique en fonction de son aptitude, dans un espace collectif mais aussi des les accompagner, les encourager et leur faciliter la pratique individuelle. Ainsi, le patient via l'association a la possibilité d'adhérer à la FF SA par le biais d'une licence individuelle et de participer à toutes les activités proposées par les CDSA.

L'association « Sport qui peut » lui offre alors la possibilité de s'intégrer aussi aux sorties qu'elle organise et de bénéficier de sa logistique. L'adhésion à l'association est soumise à la validation du psychiatre référent et du médecin traitant par la rédaction d'un certificat médical de non contre-indication aux activités sportives. Elle s'inscrit dans le projet de soins du patient.

Un regard nouveau sur les patients

L'association a une incidence directe sur la pathologie psychotique des adhérents et dans leur vie quotidienne. Elle place l'activité physique et sportive dans les dimensions de loisirs, de santé, de réhabilitation psychosociale, de citoyenneté et de déstigmatisation de la maladie mentale.

Pour les professionnels, l'accompagnement des adhérents au travers de l'association dans les réunions et les activités sportives favorise un regard nouveau sur les patients. En effet, l'association offre la possibilité d'une évaluation clinique basée sur la valorisation du corps à travers l'activité physique, l'investissement, la démarche participative et l'épanouissement des adhérents dans l'association, etc... dans un espace temps différent de l'unité de soins. Cette évaluation met en exergue les ressources des patients pour s'adapter et s'intégrer à la société et peut alors favoriser des accompagnements soignants vers de nouveaux objectifs. L'association peut alors être porteuse de nouveaux projets thérapeutiques, elle peut être considérée comme point d'ancrage en s'inscrivant comme tremplin vers la société.

La première Assemblée Générale de l'association aura lieu en septembre 2017. Nous reviendrons sur les nombreux projets de l'association «Sport qui peut» dans le prochain numéro de Liaisons. ■



L'association «Sport qui peut»

Association Psychiatrie Art et Patrimoine Albigeois

Après Lille et New-York, maintenant Paris...

Après avoir été présentées à Lille et à New-York, quelques créations de la collection Pailhas sont actuellement exposées à la Fondation «La Maison Rouge» à Paris. «La Maison Rouge» est une fondation d'art contemporain reconnue d'utilité publique, créée à Paris en 2004 par le collectionneur Antoine de Galbert. Elle est située 10 boulevard de la Bastille à Paris et elle présente régulièrement au public des expositions temporaires thématiques ou monographiques. Du 22 juin à fin septembre 2017, elle propose une exposition collective consacrée à une technique : le lien, la corde, le fil dans l'art brut, l'art contemporain et les collections anthropologiques. Le commissariat est assuré par Lucienne Peiry, ancienne directrice de la Collection de l'Art brut. L'exposition propose une approche nouvelle, qui réunit des productions d'art brut, des œuvres religieuses et populaires, des objets ethnographiques et des œuvres d'art contemporain. Grâce à ce métissage fécond, elle invite le public à nourrir ses réflexions, de manière inédite, sur la création, ses origines, ses buts et ses enjeux. Nul doute que la collection Pailhas n'a pas fini de faire parler d'elle... ■





Semaines d'Information sur la Santé Mentale - 13 au 26 mars 2017

Une 28e édition dédiée au travail

La 28e édition des SISM était programmée du 13 au 26 mars 2017, la thématique 2017 était "Travail et santé mentale". Comme chaque année, la Fondation participait à l'organisation de ces deux semaines avec de nombreux partenaires.

Selon un récent rapport de l'OMS, les problèmes de santé mentale sont devenus l'une des principales causes d'absentéisme au travail et de retraite anticipée. Le burn-out dans le monde du travail va de pair avec l'augmentation des exigences de flexibilité, de mobilité et de responsabilités. La pression de la performance s'exerce de plus en plus tôt chez les jeunes, et les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi les rendent particulièrement vulnérables à la souffrance psychique. Mais le travail peut aussi avoir des effets bénéfiques sur la santé mentale, en renforçant le sentiment d'inclusion sociale, de statut, d'identité et d'estime de soi. Cette 28e édition des SISM était l'occasion d'échanger autour des pistes d'actions possibles pour favoriser le bien-être au travail, trouver des solutions aux obstacles à l'emploi des personnes souffrant de troubles psychiques et promouvoir la santé mentale des jeunes.

Le lancement officiel des semaines d'information sur la santé mentale 2017 était organisé le mardi 14 mars au théâtre des Lices d'Albi, en présence de Mme Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi, de Mme Soulié, présidente de l'UNAFAM et de M. Huez, président de la Fondation Bon Sauveur. Les structures partenaires des SISM étaient également présentes afin d'accueillir le public.

Un spectacle intitulé «Le travail est un sport collectif» a clôturé la soirée devant un public attentif et nombreux. Ce spectacle, à la fois humoristique et instructif, a raconté nos maux au travail sous une forme originale. La métaphore du rugby a permis avec légèreté de s'interroger sur les processus qui conduisent les individus au mal-être, au burn-out, à la dépression parfois.

Durant la quinzaine, portes-ouvertes de structures de soins, conférences, ciné-débat, café-débat étaient programmés par les nombreuses structures médico-sociales et associatives dans tout le département du Tarn. ■



Conférence

Contention et isolement en psychiatrie



Une conférence-débat sur "L'isolement et la contention en psychiatrie générale", a eu lieu le vendredi 5 mai 2017 à 14h30 à l'auditorium de la Fondation Bon Sauveur.

Cette conférence était animée par le Dr Charles Alezrah, qui est le président du groupe de travail chargé de l'élaboration de la recommandation de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé. Il était accompagné sur scène par M. Huez, président de la Fondation Bon Sauveur, M. Gilbert Hangard, directeur de la Fondation et membre du groupe de travail chargé de l'élaboration de la recommandation et par le Dr

Radoine Haoui, vice-président de la Fédération Régionale de recherche en psychiatrie.

Cette conférence a présenté la recommandation des bonnes pratiques concernant l'isolement et la contention en psychiatrie générale. En 2015, 28100 patients hospitalisés à temps plein en psychiatrie ont été placés en isolement, soit 8,3% des patients hospitalisés. Ces chiffres seraient en augmentation ces dernières années, avec 6,6% des patients hospitalisés en 2011 et 7,2% en 2013. L'isolement et la contention en psychiatrie font l'objet d'un cadre juridique évolutif, avec notamment la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016. L'article L. 3222-5-1 du code de la santé publique précise que «L'isolement et la contention sont des pratiques de dernier recours. Il ne peut y être procédé que pour prévenir un dommage immédiat ou imminent pour le patient ou autrui, sur décision d'un psychiatre, prise pour une durée limitée. Leur mise en oeuvre doit faire l'objet d'une surveillance stricte confiée par l'établissement à des professionnels de santé désignés à cette fin». M. Alezrah a également présenté de nombreuses informations sur cette pratique : tels les indications, les techniques, le lieu adapté, le mode de surveillance... autant d'outils concrets et indispensables pour les équipes soignantes. ■



Journées du Patrimoine

16 et 17 septembre 2017

Les 16 et 17 septembre 2017, les Journées Européennes du Patrimoine permettront au grand public de (re)découvrir les richesses architecturales de la Fondation Bon Sauveur. Durant ces deux journées dédiées au patrimoine, l'institution vous invite à plusieurs découvertes :

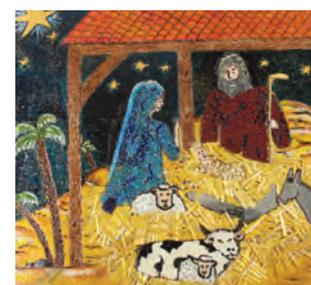
- Le musée d'art brut Benjamin Pailhas sera ouvert tout le week-end de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- Les deux magnifiques salles de la bibliothèque médicale situées au château du Petit Lude (juste au dessus du musée Pailhas) seront également accessibles à tous et elles présenteront des expositions de créations réalisées par des patients et des salariés de l'institution (mêmes horaires que le musée Pailhas).
- Des visites guidées seront assurées tout le week-end par les bénévoles de l'association culturelle de la Fondation Bon Sauveur APAPA (association psychiatrie art et patrimoine Albigeois).
- Le dimanche 17 septembre 2017 à 17h, un récital "violon-orgue" sera programmé à la Chapelle du Bon Sauveur par l'association SOS Musique, ce qui permettra aux visiteurs d'apprécier la très bonne acoustique et l'intérêt du lieu. Ce sera l'occasion d'entendre le grand orgue de la chapelle qui est en cours de restauration. ■



Agenda



- **Rentrée au CSDA**
Vendredi 1er septembre 2017 pour les professionnels
Lundi 4 septembre 2017 pour les jeunes
- **Journées du patrimoine**
Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017
Chapelle, bibliothèque, musée...
- **Concert Orgue - Violon**
Dimanche 17 septembre 2017 à 17h
Chapelle des établissements
- **Portes ouvertes de l'aumônerie**
Mercredi 20 septembre 2017
Locaux de l'aumônerie
- **Les rendez-vous de musique ancienne**
Offrande Musicale de Bach
Dimanche 15 octobre 2017 à 17h
Chapelle des établissements
- **Messe de Noël**
Jeudi 21 décembre 2017 à 15h
Chapelle des établissements



Réalisé par les patients au service des thérapies médiatisées